

N° : DP 20/414

## DECISION DU PRESIDENT

### ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'UN MONTANT DE 200 EUROS A L'ASSOCIATION "GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ARBANAISE" - 2020

#### Le Président de la Métropole

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le décret n° 2017-1758 en date du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

**VU** la délibération n° 20/07/4 du 15 juillet 2020 portant délégations au Président et au Bureau,

**CONSIDERANT** la demande de subvention émanant de l'Association « Gymnastique Volontaire Arbanaise » dont le siège social est à Hyères et ayant pour objet de développer les loisirs et l'hygiène physique, à travers la gymnastique,

**CONSIDERANT** que la pratique de la gymnastique est une excellente école pour la maîtrise de soi et la solidarité,

**CONSIDERANT** que la pratique sportive est également une composante essentielle dans l'insertion des jeunes de la Métropole,

**CONSIDERANT** que Toulon Provence Méditerranée entend soutenir et encourager les ambitions de ces clubs sportifs tout comme les manifestations d'envergure organisées sur son territoire,

**CONSIDERANT** que les actions menées par cette association sur le territoire métropolitain, entrent dans le cadre de la politique sportive mais aussi de la politique de la ville en matière de cohésion sociale de la Métropole,

**CONSIDERANT** l'organisation de manifestations sportives tout au long de l'année 2020,

**CONSIDERANT** le caractère exceptionnel de la demande chiffrée à 200 euros,

## **DECIDE**

### **ARTICLE 1**

**D'ATTRIBUER** une subvention de 200 euros (Deux cents euros) à l'association « Gymnastique Volontaire Arbanaise » d'Hyères.

## **ARTICLE 2**

**DE DIRE** que les crédits nécessaires seront prélevés sur le Budget Principal de l'exercice 2020 opération n°1 article 65748.

La présente Décision sera

- transmise à Monsieur le Préfet
- reproduite sur le Registre ouvert à cet effet
- affichée sur les panneaux destinés à cet effet
- communiquée sous forme de donner acte du Conseil Métropolitain lors de sa prochaine séance

Fait à Toulon, le **9 SEP. 2020**

Hubert FALCO

Président de la Métropole  
Toulon Provence Méditerranée  
Ancien Ministre

